

# BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

**EN 1894**

Directeur : Léon FOURNIER

## ABONNEMENTS

|                               | SIX MOIS | UN AN |
|-------------------------------|----------|-------|
| France.....                   | 4 fr.    | 8 fr. |
| Etranger (union postale)..... | 5 »      | 9 »   |

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

## ANNONCES

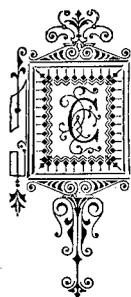
|                   |      |
|-------------------|------|
| La ligne.....     | » 50 |
| Réclames.....     | 1 »  |
| Faits Divers..... | 2 »  |

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Comité régional de Bourges — Partie non officielle : L'Eclairage de l'Exposition. — Au Parc. — L'Exposition de l'Algérie. — La Délégation lyonnaise à Paris. — Les Palais coloniaux : le Pavillon de la Tunisie. — Les Congrès : Commerce et industrie. — La Presse et l'Exposition de Lyon. — Petites nouvelles de l'Exposition. — Bulletin financier. — Revue des Spectacles.

GRAVURES : Pavillon de la Tunisie : Elévation principale. — Plan général.

## CHRONIQUE

### HEBDOMADAIRE



COMME il était permis de le prévoir, la réunion de mercredi dernier a été un grand succès. Un grand nombre de sénateurs et députés étaient présents, ceux qu'une cause quelconque avait éloignés de la réunion se sont fait excuser, en manifestant hautement leur sympathie pour l'œuvre que la grande cité lyonnaise a entreprise.

Et comment pourrait-il en être autrement, ce n'est pas seulement l'intérêt de la cité qui est en jeu. Conçue comme elle l'est, l'Exposition de 1894 constituera une manifestation commerciale de premier ordre, dans laquelle seront nettement classées toutes les forces industrielles de notre pays et des colonies ; on a cent fois exposé ces faits, et M. le maire de Lyon, notamment, les a dit avec un accent, une éloquence, une merveilleuse science des choses, qui ont entraîné la conviction de l'auditoire d'élite qui l'a applaudi au Grand-Hôtel.

Pour ceux qui connaissaient les conditions dans lesquelles devait s'engager cette lutte courtoise, l'issue n'était pas douteuse. Pour une meilleure et plus juste cause, on ne pouvait choisir de meilleurs et de plus ardents défenseurs que M. le docteur Gailleton, M. Bouffier, M. Berthélemy et M. Ulysse Pila. Ils ont mis à son service des arguments irrésistibles et tous les parlementaires de la région ont pris l'engagement formel de seconder leurs efforts et leurs démarches.

Il est vraiment fâcheux que cette réunion ait coïncidé avec l'interrègne ministériel. La conclusion logique en eut été la visite aux ministères, où de prime abord, on eut obtenu toutes les satisfactions que la ville de Lyon est en droit d'attendre.

A quelque chose malheur est bon. Si l'absence du ministère a retardé, simplement retardé, l'heureuse solution des difficultés pendantes, en revanche, dans le nouveau cabinet, l'Exposition de Lyon doit nécessairement

trouver des appuis qu'elle n'avait pas dans l'ancien.

C'est d'abord le ministre du Commerce, M. Marty, député de l'Aude. M. Marty est un protectionniste résolu. A défaut de sympathie particulière pour notre cité et pour ses doctrines commerciales il se doit à lui-même, à ses théories de protéger, d'aider efficacement, de seconder toutes les manifestations du travail national, d'encourager tout ce qui peut contribuer à augmenter, avec les relations d'échange, la force de production du commerce intérieur. Il sera en, tout cas, moins disposé que son prédécesseur à écouter des avis intéressés, à l'origine suspecte et qui paralysaient en haut lieu toutes les bonnes volontés, dès qu'elles se manifestaient pour l'Exposition de Lyon.

C'est ensuite M. Jonnart, qui, du reste, a prouvé, comme délégué de la Commission des Douanes, ses sympathies pour notre cité. M. le ministre des Travaux publics ne pourra guère oublier ses relations avec le président de la Chambre de commerce de Lyon. Pour être du Pas-de-Calais, on n'en est pas moins homme, homme fort aimable, fort instruit et qui prendra la peine d'examiner et d'étudier toutes les questions qui lui seront soumises. Lorsque sa conviction formelle sera faite, lorsqu'il aura vu, par des documents, la somme d'efforts et de dévouement mise au service de notre œuvre, nous n'aurons pas dans le Conseil des Ministres, d'avocat plus éloquent, de défenseur plus convaincu que M. le ministre des Travaux publics.

C'est encore le ministre de la Justice. M. Antonin Dubost est de l'Isère. Les départements de la région sont trop directement intéressés au succès de la grande ville du Sud-Est, et leurs représentants l'ont trop affirmé pour n'être pas convaincu que M. Dubost apportera à l'Exposition de Lyon, le même concours que ses collègues de Travaux publics et du Commerce.

C'est enfin M. Burdeau. L'honorable ministre des Finances est Lyonnais, c'est dire à quel point il est déjà intéressé au succès des efforts tentés par ses concitoyens. Or c'est de lui que vont maintenant dépendre le sort des grandes questions engagées.

Tout d'abord les Domaines. Le règlement de la cession des fameux terrains situés à la lisière

du Parc est en bonne voie. M. le Directeur général a écouté avec grand intérêt les observations qui lui ont été présentées par M. le Maire de Lyon et par M. Ulysse Pila. Il s'est rendu aisément aux raisons qui lui ont été données, et déjà, dès à présent, on peut dire que la question byzantine de la clôture et du passage de la voie P.-L.-M. recevra une solution conforme aux véritables intérêts de l'Exposition.

Il en sera probablement de même de la questions des bons-tickets, si elle venait à être présentée à la tribune du Parlement ; c'est encore M. Burdeau qui aura à se prononcer en maître sur la question de la modeste subvention demandée à l'Etat.

Enfin, il n'est pas possible d'oublier le rôle prépondérant que M. Burdeau joue dans le ministère, l'influence considérable qu'il a sur ses collègues et qu'il doit à son intégrité, à son dévouement à la chose publique, à son talent vraiment supérieur, à sa puissance extraordinaire de travail.

La question de l'Exposition de Lyon viendra sûrement devant le Conseil des Ministres. Lorsqu'elle y sera discutée, nous pouvons être certains et tranquilles, puisque pour l'appuyer dans ses revendications et la soutenir dans ses intérêts, la ville de Lyon aura le plus illustre et le plus autorisé de ses enfants : M. Burdeau.

\*\*\*

## PARTIE OFFICIELLE

### Exposition de Lyon en 1894

#### COMITÉ RÉGIONAL DE BOURGES

MM.

DUPUIS, président de la Chambre de commerce de Bourges.

BOURDIN, vice-président de la Chambre de commerce de Bourges.

JULES MESLET, secrétaire-trésorier de la Chambre de commerce de Bourges.

HACHE, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

BARBERON, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

LEMMET, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

GROSLIER-DUTARTRE, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

FOUCHER, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

AUPART, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

BONNELAT, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

BUREAU, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

PILLIVUYT, membre de la Chambre de commerce de Bourges.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### L'ÉCLAIRAGE DE L'EXPOSITION

Dans son numéro du 21 septembre dernier, le *Bulletin Officiel de l'Exposition* a donné un article très détaillé — au point de vue technique — sur la distribution de l'éclairage électrique dans le Palais principal.

Cet article était accompagné d'une gravure explicative indiquant l'installation de la station centrale d'électricité et les emplacements des foyers lumineux.

Les lignes qui suivent donneront une idée des merveilles que nous réserve l'électricité appliquée, d'une manière si grandiose, à l'éclairage de notre Exposition :

Le Conseil supérieur de l'Exposition, par une décision récente, vient d'ajouter aux multiples attraits qu'offrira aux visiteurs l'Exposition de Lyon, une innovation qui en sera peut-être le clou.

L'Exposition devant demeurer ouverte jusqu'à minuit, il fallait l'éclairer suffisamment pour que rien des merveilles qu'elle allait renfermer ne restât dans l'obscurité.

Ce n'était point une tâche facile. A l'Exposition de Paris, en 1889, seule, la galerie des machines avait pu être suffisamment éclairée et encore la lumière était-elle si diffuse que souvent de très beaux détails échappaient aux yeux des visiteurs.

Il n'en sera pas de même à Lyon, car le projet véritablement grandiose, qui vient d'être dressé, promet une véritable merveille.

Le sommet du dôme de la coupole sera relié, au pourtour annexe, par d'immenses guirlandes de feu faites de lampes à incandescence aux verres de couleurs variées. On se trouvera en présence d'un gigantesque lustre dont les mille feux se projetteront dans tous les sens et ne laisseront aucune partie de la coupole dans l'obscurité.

Plus de cinq cents lampes à arc placées dans le pourtour, et dont les rayons lumineux convergeront avec les foux du lustre, ajouteront encore à l'intensité de l'éclairage, et cet immense kaléidoscope, d'un effet indescriptible, donnera au Palais principal de l'Exposition l'aspect d'un véritable décor de féerie.

Mais là ne se bornera pas la diffusion de la lumière : Tous les divers palais, tous les bâtiments et le parc en entier seront illuminés *a giorno*, et aux milliers de lampes que fera pla-

cer le Concessionnaire, s'ajoutera l'éclairage fait à leur compte par les exposants.

Les machines destinées à produire l'électricité, et qui seront placées dans des bâtiments situés, d'une part près de la grande coupole, d'autre part derrière le monument des Légionnaires, fourniront une force de près de cinq mille chevaux-vapeur. Cette production énorme d'électricité sera utilisée seulement pour l'éclairage général et comme force motrice pour actionner le tramway électrique qui partant de la gare des Brotteaux circulera tout autour de l'Exposition.

L'éclairage particulier des exposants sera fourni soit par la compagnie du gaz, qui a fait pour l'Exposition abandon de son monopole, soit par des compagnies d'électricité.

Cette diffusion de la lumière sera coûteuse (on estime à près d'un million la dépense nécessitée par l'exécution du projet) ; mais, par contre, l'éclairage, tel qu'il est projeté, sera d'un effet magique.

En effet, tout apparaîtra grandiose dans ce cadre de feu, et les visiteurs, émerveillés par le spectacle superbe qu'il leur sera donné de contempler, reviendront chaque soir voir se renouveler cette brillante apothéose.

---

## Au Parc

---

Le regard des promeneurs, qui, chaque jour, suivent avec intérêt les progrès de l'avancement des travaux, ne se porte pas toujours sur l'admirable coupole qui restera comme le chef-d'œuvre moderne du génie civil. Les savants, les ingénieurs ne peuvent point se détacher d'elle, ils restent surpris de la combinaison de tant de force et de hardiesse, d'une si énorme structure et de tant de légèreté, et ils applaudissent aux calculs ingénieux qui ont permis une telle réalisation ; de ce côté, nulle critique. Tous ceux qui ont en la matière, quelque compétence, n'ont pas tardé à ratifier, sans réserves, le jugement public.

Mais si le préteur ne s'occupe pas des petites choses, suivant l'adage latin il n'en est pas de même de la foule et elle se rabat volontiers sur les autres constructions qui piquent sa curiosité.

Depuis quelques jours notamment, on s'arrête volontiers à l'entrée du Parc, derrière le monument des légions, où l'on construit un petit chalet, très élégant de forme, et l'on se demande sa destination.

C'est tout simplement un pavillon de force motrice, qui contiendra une exposition d'un haut intérêt scientifique. Elle comprendra tout d'abord, une machine de M. Motter, de Rouen, de la force, dit-on, de deux ou trois cents chevaux, qui actionnera un important dynamo de deux cents chevaux, chargé de fournir à la principale porte d'entrée de l'Exposition, un éclairage grandiose et de procurer, en même temps, au tramway électrique qui partira du pont Lafayette pour aboutir au Parc, la force motrice suffisante à ses gracieuses pérégrinations.

Le même pavillon renfermera ensuite tous les tableaux et les accessoires divers d'une station centrale d'électricité. Le public verra

là, dans une intéressante leçon de choses, comment se produit, se distribue et se consomme l'électricité pour l'éclairage public et par quel merveilleux organisme, l'homme est parvenu à régler la force domestique qui est en même temps la plus puissante et la plus inconnue dans ses origines et dans ses causes.

Cette exposition est faite par la Société de l'Industrie Electrique de Genève, qui, voulant joindre le pittoresque à l'utile, a eu l'heureuse idée de construire son pavillon sur les plans d'un joli chalet suisse.

Les mesures sont prises pour que ce léger édifice ne masque ni la vue du lac, ni celle des palais coloniaux.

Du reste pour répondre à certaines critiques qui commençaient à se formuler, le Conseil supérieur, en acceptant les constructions en cours, notamment ce pavillon d'Electricité et le petit bar élevé, près la grande pelouse, à la gloire de Gutenberg et pour la satisfaction de ses fidèles typos, a demandé pour l'avenir à M. Claret un plan général d'ensemble.

Tous les emplacements disponibles seront précisément délimités, et le plan indiquera les destinations hypothétiques auxquelles ils pourront être affectés. De cette façon on assurera une unité générale des constructions et une parfaite harmonie des lignes qui rehausseront encore la grandeur de l'ensemble de l'Exposition.

---

## L'EXPOSITION DE L'ALGÉRIE

---

Nous avons donné dans les derniers numéros du *Bulletin* une large place à la description du palais que l'Exposition de Lyon destine à l'Algérie.

Tout nous permet d'affirmer que jamais pareille occasion ne se sera présentée pour la plus belle et la plus importante de nos colonies de faire connaître, en même temps que ses produits, les immenses ressources dont elle dispose, et l'importance du champ — à peine exploré — qu'elle offre à l'activité et aux capitaux de la métropole.

A vingt-neuf heures de la Provence, à dix heures de l'Andalousie et de la Sicile, l'Algérie regarde le Nord. Aperçue de loin, elle est montueuse et escarpée ; vue de près, elle s'entr'ouvre : elle donnerait passage à des peuples marchant de front, par les échancrures de la Mitidja et de la plaine de Bône.

Dans l'intérieur on n'y trouve pas un massif qu'on ne puisse tourner sans peine. Son Djurdjura, son Ouarensenis, son Aurès, isolés au-dessus des plaines plus ou moins larges, émergent et tranchent sur le ciel comme des îles de l'océan.

Quelques-uns de ses ports sont très larges ; Mers-el-Kébir, Alger, Bougie, Stora, Philippeville, Bône.

Striée, en même temps, de larges voies qui se dirigent toutes du sud-ouest au nord-est, elle semble appeler à elle les gens de l'Orient ; la chaîne de ses oasis relie le sud de la Tunisie au sud du Maroc, son climat, sa flore, sa faune en font un pays mixte ; tous les nouveaux arrivants qui s'y installent, disent : « Je suis chez moi. »

Le provençal y reconnaît ses oliviers, ses orangers, ses figuiers, ses chênes verts agrandis par la vertu d'un humus plus profond et d'un soleil plus puissant; l'arabe ses plaines rases, brunes, fauves, douces aux yeux comme de vieux tapis et cerclées d'horizons bleus.

Tous les peuples, et ils sont nombreux, qui depuis trente siècles se sont succédé dans cette partie de l'Afrique y ont laissé l'empreinte de leur passage et si complexe qu'elle soit encore à l'heure actuelle, cette empreinte est bonne à modeler par des mains habiles et puissantes.

Soixante ans se sont à peine écoulés depuis la conquête, et combien de villes déjà qui semblent jetées sur cet immense pays, comme des grains de poussière.

Il y en a de maritimes qui font face à l'Europe sur la mer bleue; il y en a de sahariennes qui font face au pays des noirs, ports véritables du grand désert; il y en a d'intérieures, qui s'étendent dans des plaines, commandant des débouchés, sont posées au milieu de montagnes sauvages.

Quelques-unes sont très vieilles, nous les avons rebâties, rajeunies, triplées; d'autres sont sorties du sol, comme des cités américaines: Alger, aujourd'hui fourmilière de cent mille hommes de toute race, au fond d'un golfe divin; Constantine, débordant au-delà des précipices qui l'entourent; Oran; autrefois blottie dans un ravin aride, actuellement épanouie sur un plateau immense; Orléansville, fondée par Saint-Arnaud; Boghar, créée par Abd-el-Kader, à la fois ville arabe et forteresse, d'où le regard plonge dans le plus beau paysage du sud; Sétif, Batna, Tébessa, contemporaine de Carthage; Biskra, Laghouat, Géryville, portes du Sahara; Tlemcen, capitale déchue d'un grand royaume; Sidi-bel-Abbès, qui ne date que d'hier, déjà riche et pleine d'hommes; Bône; Guelma, Souk-Arras, Philippeville, Bougie.

Voyez nos routes et nos chemins de fer dirigés de l'est à l'ouest, du nord au sud, se recoupant comme les canaux d'une rivière. D'Oran par Orléansville, Alger, Sétif, Guelma vous glissez jusqu'à Ghardimaou, où la vallée de la Medjerda s'ouvre plantureuse et droite comme l'Alsace, une Alsace qui débouche à Tunis et à Carthage. Elles plongent de Constantine à Biskra, par une voie large, les petites bandes de fer sur lesquelles une machine rapide vous transporte en huit heures des brumes de l'hiver sous le clair soleil et, à deux pas de leur point d'arrêt, des voitures vous attendent pour vous mener plus loin encore. Vous pouvez aller dans la fabuleuse Toumourth en diligence. Une route de près de 400 kilomètres vous conduit d'Alger au pied du rocher de Laghouat et là on est prêt à vous porter dans les villes saintes des Beni-Mezab.

Aimez-vous mieux le sud-oranais, les steppes de Bou-Amama, les tentes seigneuriales des Aoulad-Sidi-Cheikh et la vue lointaine de l'oasis de Figuig, que nous finirons bien par prendre? D'Arzen à Saïda et à Méchéria, les petits wagons d'un chemin de fer stratégique, vous emportent tous aussi bien que ceux de la grande voie de Constantine au désert.

De Mostaganem à Tiaret, de Bône à Guelma Aïn-Beïda, Tébessa, d'autres lignes encore, s'allongent et se ramifient vers le sud.

Et dans ces villes complétées par un grand nombre de villages, c'est la France qui s'est fixée avec sa force, son esprit pacifique et ses lois, et dans ce réseau de voies ferrées et de grandes routes qui se subdivisent en chemins et en sentiers, c'est la France qui circule avec ses arts, son commerce, son ardent amour du progrès.

Regardez sur la carte, ces deux longues lignes de couleur qui coupent l'Algérie en trois parties presque égales, en trois départements semblables aux nôtres, en arrondissements et en communes; dans ces communes entrent graduellement, pour s'élever jusqu'à notre niveau, tous les descendants de Chananéens, de Coptes, de Romains, d'Arabes, de Musulmans que nous assimilerons à force de générosité: La vieille Afrique est devenue la nouvelle France.

Le moment viendra, et il est proche, où cette nouvelle France absolument homogène, se confondra dans l'ancienne, comme l'on fait les pays de langue d'oc, le royaume d'Arles et la Bretagne.

Dans ce pays qui nous ignorait, il y a soixante-trois ans, nous avons introduit comme un ferment 500.000 Européens au milieu de 3.300.000 indigènes; à travers ces plaines et ces montagnes sans chemins, nous avons tracé 14.000 kilomètres de routes et 2.500 de voies ferrées; d'Alger à El-Goléa, de Nemours à La Calle, nous faisons régner la paix, nous encourageons le commerce et le travail. Grâce à nous, la production des céréales y atteint 17 millions de quintaux; celle de la vigne près de 2 millions d'hectolitres; nous y avons délimité, sauvé du déboisement, une étendue de 3.247.692 hectares de forêts.

Par nous, cette Algérie qui n'avait presque aucune relation avec le reste du monde exporte 200.540.457 francs de marchandises, en importe 220.094.772 francs, et ce commerce total de 420.635.229 francs donne lieu sur sa côte à la navigation de 4.760 vaisseaux jaugeant 2.465.916 tonnes, montés par 105.647 marins.

A ceux qui persisteront à dire que les Français n'ont pas le génie de la colonisation, nous pouvons répondre qu'on n'a pas fait beaucoup mieux dans des conditions infiniment meilleures soit au cap de Bonne-Espérance, soit en Australie.

Aux dénigrants de parti-pris, nous donnons rendez vous à l'Exposition coloniale de Lyon en 1894: ceux-là seront bien forcés de s'incliner devant les résultats acquis et le brillant avenir que ces résultats laissent entrevoir.

La démonstration par le fait, sera complète.

## LA DÉLÉGATION LYONNAISE

### A PARIS

A la suite de la réunion tenue le 29 novembre, au Grand-Hôtel, réunion à laquelle assistaient — comme nous l'avons déjà dit — tous les sénateurs et députés de la région du Sud-Est. M. le Maire de Lyon, accompagné de MM. Ulysse Pila et Berthélemy, s'est rendu

au ministère du commerce pour y discuter avec M. Favette, directeur général, les questions relatives à l'Exposition.

Le concours effectif du département du commerce a été promis à la délégation.

Il est dès à présent certain que les services publics de l'Etat exposeront. Un crédit à cet effet va être demandé aux Chambres.

Dans la journée ces messieurs ont vu le président de la Chambre de commerce de Paris, M. Delaunay-Belleville, qui leur a fait l'accueil le plus empressé et qui, désireux de témoigner sa sympathie personnelle, a déclaré que lui-même serait exposant.

M. le docteur Gailleton s'est rendu le même jour au ministère des finances et a vu la Direction de l'Enregistrement et des Domaines, pour obtenir la permission de passer sur le terrain militaire qui sépare l'Exposition de la ligne du P.-L.-M.

Le Maire de Lyon a bon espoir de voir aboutir sa demande.

La délégation a fait ensuite une visite officielle à M. le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, afin de lui exprimer le désir de la population lyonnaise de voir l'industrie russe prendre part à l'Exposition et d'y entendre la musique de la garde impériale. L'ambassadeur a rappelé combien il avait été touché de la réception si grandiose faite par les Lyonnais aux marins de l'escadre et a promis d'appuyer personnellement et de vive voix la démarche du Maire de Lyon auprès de S. M. le tsar, à Saint-Pétersbourg, où il va se rendre sous peu.

Le samedi 2 décembre, M. le Maire de Lyon, assisté de M. Rivaud, préfet du Rhône, et de M. Berthélemy, adjoint, a présidé au Grand-Hôtel une réunion importante, celle du Comité d'initiative, formé à Paris, pour l'Exposition de Lyon.

Enfin le même soir s'est tenue — également au Grand-Hôtel — une réunion d'industriels parisiens, organisée par M. Gailleton, dans le but d'obtenir leur concours pour l'Exposition lyonnaise.

Cent cinquante industriels avaient répondu à cet appel.

La réunion a décidé qu'elle prêterait le plus grand concours à notre Exposition.

Un Comité de patronage a été formé et placé sous la présidence de MM. Rouanet et Lemoine.

M. Gailleton s'est enfin assuré le concours de M. Noblemaire, directeur du P.-L.-M., qui lui a promis de faciliter la tâche dans l'intérêt des exposants et des visiteurs.

Le Maire de Lyon a quitté Paris dimanche matin; mais il se propose d'y retourner bientôt afin d'inviter le président de la République à venir assister à l'ouverture de l'Exposition.

# LES PALAIS COLONIAUX

A l'Exposition de Lyon

## LE PAVILLON DE LA TUNISIE

A peu de distance, au nord du Palais de l'Algérie, sur la même rive du lac, s'élève le Palais de la Tunisie. On aperçoit de loin, avant même de pénétrer dans le parc, la flèche élançée de son minaret qui se dresse, blanche comme un fer de lance, au milieu des flèches d'un vert sombre des bouquets de sapins.

Notre dessin, qui est une reproduction exacte des plans d'exécution que nous ont obligeamment communiqués MM. Bouilhières et Teysère, donne une idée fidèle de ce que sera la façade principale de cet important ouvrage.

L'arc surélevé, de style arabe, se retrouve dans toutes les parties de la construction, mais tout en conservant son cachet oriental, l'architecture présente un caractère bien spécial et bien différent de celui du palais algérien.

Ce n'est plus cette façade toute ajourée, composée de colonnades légères, supportant des étages d'arcatures superposées; ici, ce sont de grands murs pleins avec peu d'ouvertures et des arcades fermées. Le style devient moins gracieux ou plutôt beaucoup plus massif et plus sévère.

Toute la décoration se reporte sur les fenêtres monumentales qui couvrent la plus grande partie de la façade des pavillons extrêmes et sur les portes qui encadrent latéralement la base du minaret.

Celui-ci, par sa forme hexagonale très éléante et ses proportions élançées, contraste d'une façon très heureuse avec le reste de l'édifice, dont il accentue encore l'aspect robuste et ramassé. Sa flèche qui s'élance à 30 mètres dans les airs, semble prête à porter vers le ciel la prière du muezzin de la mosquée.

Il y a évidemment une transformation du style arabe, une fusion de l'architecture orientale avec celle de l'Occident. Nous voyons les coupes arabes ou koubbas, qui, dans le palais algérien s'enflent démesurément, se montrer à peine ici, modestement, au-dessus des portes qui flanquent le minaret; en même temps, les toits des pavillons principaux s'élèvent en pyramide et la flèche du minaret n'a plus rien à envier à celles de nos clochers gothiques.

Ainsi la façade principale comprend deux pavillons principaux de forme carrée, placés aux extrémités de la construction; ces pavillons sont reliés par un long bâtiment, composé seulement d'un rez-de-chaussée; dans l'axe et en avant se détache le minaret, relié par deux porches latéraux au corps du bâtiment.

Les grandes fenêtres des pavillons sont surmontées de deux arcades superposées et aveuglées comme les petites arcades latérales; un auvent recouvert de tuiles règne sur tout le pourtour du pavillon.

Nous avons dit que le minaret était de forme hexagonale; au-dessus du soubassement, il s'élève d'un seul jet par des arcatures très élançées qui sont couronnées par un balcon en encorbellement recouvert d'une véranda, au centre de laquelle surgit le clocheton surmonté

de la flèche supportant les trois boules et le croissant.

En se reportant à notre dessin en plan, on peut se rendre facilement compte des dispositions générales de l'édifice. Les deux porches, placés de part et d'autre du minaret, s'ouvrent sur un large vestibule qui occupe le centre du bâtiment. Ce vestibule donne accès dans les salles d'exposition qui se prolongent, à droite et à gauche, jusqu'à l'intérieur des grands pavillons d'extrémité.

Le fond du vestibule opposé aux porches d'entrée, est constitué par trois arcades ouvertes qui donnent sortie sur le Souk, sorte de promenoir couvert qui est adossé contre le corps du bâtiment et règne sur toute sa longueur. Cette galerie est limitée, en avant, par une ligne de colonnes et une partie de la surface est occupée, en arrière, par les boutiques des petits marchands tunisiens.

Cette installation, tout à fait de couleur locale, ne sera pas une des parties les moins attrayantes de l'exposition tunisienne.

Les mêmes procédés économiques de construction et la même sobriété dans l'ornementation ont été mis en œuvre pour l'exécution de ce palais tunisien qui dénote, de la part des architectes, une étude consciencieuse de l'architecture originale de ce pays et une adaptation intelligente de ces constructions aux besoins de l'Exposition coloniale.

## LES CONGRÈS

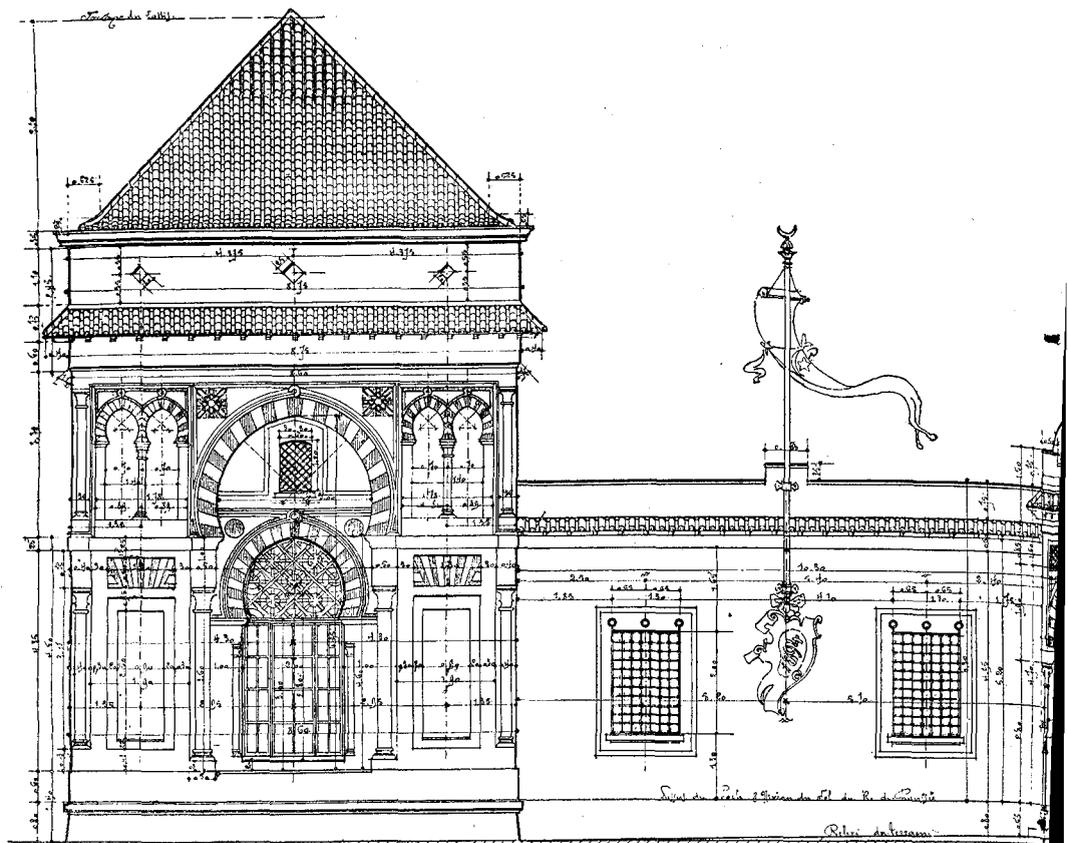
COMMERCE ET INDUSTRIE

Placée au centre d'une région essentiellement industrielle et commerçante, la ville de Lyon semble toute indiquée pour être le siège d'un *Congrès international du Commerce et de l'Industrie*.

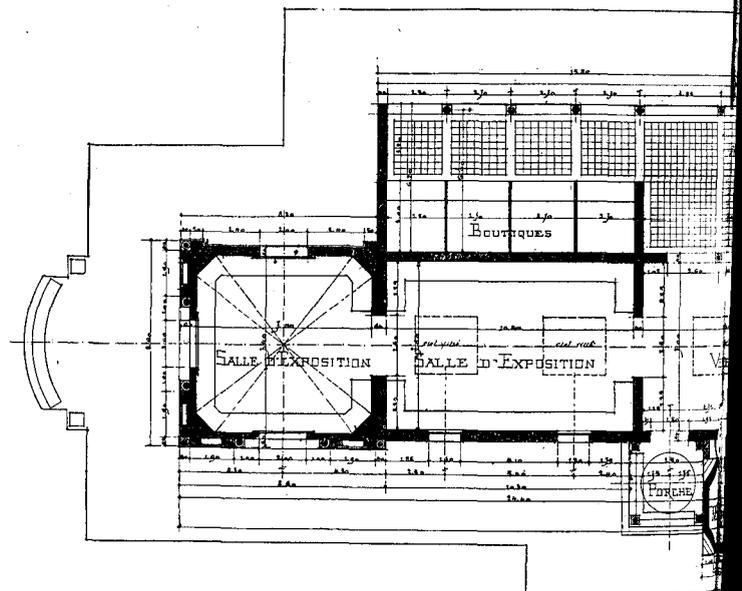
L'Exposition de 1894 appellera certainement chez nous, non seulement les chefs des grandes industries de notre département et des départements limitrophes, mais encore un grand nombre d'industriels et de commerçants venus de différents points de la France et de l'Étranger.

Ce serait mettre utilement à profit, leur présence dans notre ville, que de provoquer — pour cette époque — un congrès où seraient présentées, étudiées, mises en lumière les nombreuses questions relevant de leur compétence.

Le Congrès du Commerce et de l'Industrie tenu à Paris en 1889, sous la présidence de M. Poirrier, sénateur, président de la Chambre



EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON DE LA TUNISIE



ECHELLE DE 1:500

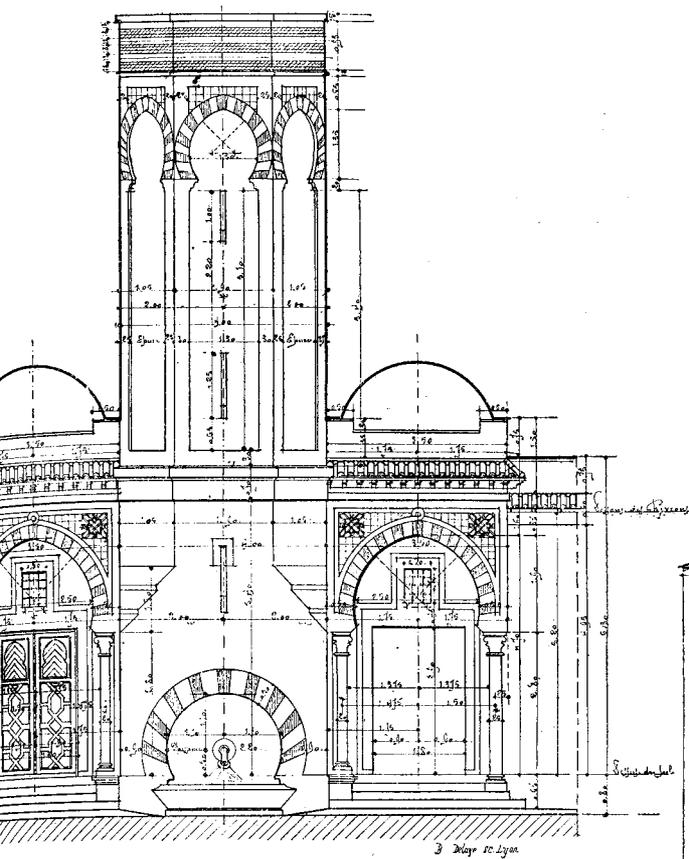
EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON DE LA TUNISIE

de commerce de Paris, s'était dès la première séance, divisé en trois sections :

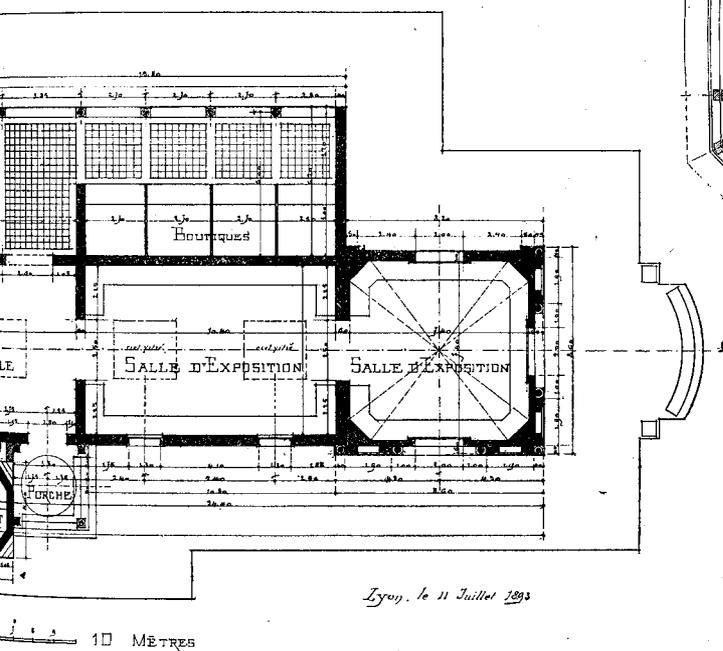
La première avait à s'occuper du régime économique existant, des conditions auxquelles doivent être soumis les tarifs généraux et conventionnels, cette bouteille à encre qui change avec chaque compagnie, des avantages et inconvénients des droits spécifiques et *ad valorem*, etc ;

La deuxième section devait étudier la question de l'enseignement professionnel ;

La troisième, sous la présidence de M. Lyon-Cahen, professeur à la Faculté de droit de Paris, devait discuter les réformes légales à apporter, concernant le Commerce et l'Industrie : nécessité de conventions internationales assurant aux étrangers le même traitement qu'aux nationaux dans la répartition des



TUNISIE. — ÉLEVATION PRINCIPALE.



LA TUNISIE. — PLAN GÉNÉRAL.

produits de la faillite ; unification des lettres de change ; réglementation du travail, etc.

Sur la question du régime économique, du Commerce et de l'Industrie, le Congrès demanda la franchise des droits et la préservation des échantillons pour les voyageurs de commerce, ainsi qu'une réduction sur le prix des places et du transport des bagages lorsque les voyageurs — dans une même année — auront parcouru un nombre déterminé de kilomètres, soit en France, soit à l'étranger. Les deux autres sections — chacune en ce qui les concernait — demandèrent des réglementations internationales pour rendre uniformes les lettres de change ; une législation commune sur l'hypothèque maritime ; sur les abordages en mer ; sur les libellés des connaissements ; sur le travail des adultes, des femmes et des

enfants ; des réformes sur la législation des entrepôts, docks et magasins généraux.

Le Congrès termina ses travaux par une étude très développée de l'intervention de l'Etat dans les institutions de prévoyance.

A ces questions multiples, le Congrès du Commerce et de l'Industrie pourrait en joindre d'autres, d'un intérêt non moins général.

Il lui suffirait de revoir les programmes du Congrès commercial international annuel de Paris, qui vient précisément de clore sa cinquième réunion à la Bourse du commerce de Paris, en renouvelant les vœux suivants qu'il avait déjà émis précédemment ;

Réglementation des bouilleurs de cru ;

Analyse du sol pour indiquer aux cultivateurs la nature des engrais à employer ;

Suppression des contrats de faveur en matière de transport par les voies ferrées.

Retour franco des sacs et fûts vides ;

Revision de la loi sur les ventes publiques.

Le même Congrès a renvoyé à l'examen de la Chambre syndicale des grains et farines, avec avis favorable, une proposition concernant : 1° l'extension du délai pour l'enlèvement en franchise des marchandises arrivant par chemin de fer ; 2° la diminution des tarifs de magasinage ; 3° le retour au tarif antérieur à 1870 en ce qui touche les droits de magasinage ; 4° la création par les Compagnies de chemin de fer, de magasins généraux dans les gares de marchandises de Paris.

Ce dernier vœu serait naturellement applicable aux gares les plus importantes de nos principaux réseaux de chemin de fer.

Le Congrès a, en outre, émis le vœu que les Chambres syndicales à la Bourse de commerce s'entendent pour demander la modification ou l'abrogation de l'article 10 de l'arrêté ministériel du 12 juin 1866 concernant les lettres d'avis d'arrivée des marchandises expédiées en gare.

## La Presse et l'Exposition de Lyon

A l'exemple de plusieurs autres journaux parisiens, la *Liberté* a consacré à notre Exposition, un article des plus élogieux.

Après en avoir retracé les grandes lignes, cet article se termine en ces termes :

« A tous les points de vue donc, même à celui de l'art des constructions, l'Exposition de Lyon est une entreprise considérable qui mérite d'être encouragée par le concours pressé des produc-

teurs, l'affluence des visiteurs et la bienveillance de la presse qui s'inspire des grands intérêts du pays. »

La presse parisienne, on le voit, s'occupe de notre Exposition. C'est un heureux symptôme.

De son côté la presse étrangère apporte à l'Exposition de Lyon, un concours des plus précieux.

*Le Moniteur des Intérêts matériels* de Bruxelles lui a consacré récemment une étude importante, au cours de laquelle l'auteur s'est attaché à prouver à ses concitoyens qu'il était de leur intérêt de participer à l'Exposition lyonnaise, bien que la Belgique prépare l'Exposition d'Anvers pour 1894 et celle de Bruxelles pour 1895.

Un prétexte de refus, dit-il, serait de dire que la Belgique n'a pas besoin d'aller à Lyon exposer les merveilles de son industrie, puisque le monde entier viendra les admirer sur place à Anvers et à Bruxelles. Mais cet argument même n'est pas décisif.

Les expositions ne sont pas seulement l'occasion d'exposer des produits. Elles sont plus encore l'occasion de rencontrer et de connaître le monde des affaires. Or, ceux qui viendront exposer à Lyon feront la connaissance d'une région et d'une catégorie d'hommes qu'il est bon, qu'il est indispensable de connaître.

Lyon est, d'après le dénombrement, la seconde ville de France. Par la valeur morale, l'énergie, l'initiative, l'esprit d'entreprise, elle en est peut-être la première. Elle est un centre prodigieux d'industrie, le point où convergent les produits de vingt villes de fabrication et de production : Saint-Etienne, Roanne, Villefranche, Cours, Thisy, Saint-Chamond, Tarare, Grenoble, Voiron, Le Puy, etc., etc.

Elle est surtout le lieu qu'habitent les hommes les plus réfléchis et à la fois les plus audacieux de la nation.

Ne trouvez-vous pas que ce soit là une connaissance qu'il vaille la peine d'ébaucher ?

Et ce n'est pas la seule qui vaille cette peine.

Il est une autre catégorie de personnes à peu près complètement inconnues des étrangers, et pas très bien connues des Français, qui mériteraient qu'on entrât, avec elles, en relations plus intimes : je veux dire les colonies françaises.

Ces colonies, on les verra à Lyon comme jamais on ne les a vues.

La Chambre de commerce a pris sous son patronage l'exposition coloniale et nous y montrera des choses nouvelles.

Elle y établira le bilan exact de notre empire colonial ; elle nous présentera nos colonies sans exagération et sans dénigrement, avec leurs ressources, leurs lacunes, et leur capacité de production et de consommation, telle qu'elle est à l'heure présente, et non pastelle qu'on espère qu'elle sera dans quarante ou cinquante années.

Un pareil bilan, complet et sincère, ne doit laisser personne indifférent, la Belgique moins que tout autre.

L'auteur indique ensuite l'importance du commerce extérieur belge. Il croit que de nouveaux débouchés sont nécessaires à la prospérité de la Belgique, et ces nouveaux débouchés ; les colonies françaises peuvent les offrir.

« Je ne voudrais pas, dit-il, suivant l'expression vulgaire, faire l'article, mais il me semble que les colonies françaises sont mûres pour une exploitation régulière : je citerai l'Afrique du Nord, la Nouvelle-Calédonie et l'Indo-Chine.

« Je me souviens que quand il était encore

prince royal, le roi Léopold prononça des discours demeurés célèbres pour engager ses compatriotes à faire des affaires avec la Chine et la Cochinchine, (on ne parlait pas encore du Tonkin.) Et j'ai, il n'y a pas de longues années, et certainement depuis le Congo, eu entre les mains une brochure peut-être inspirée par lui, où l'un de vos diplomates exposait à vos industriels, ce qu'ils devraient tenter et ce qu'ils pourraient obtenir en Extrême-Orient, notamment dans nos possessions d'Indo-Chine.

« L'occasion de les connaître, d'y pénétrer et d'y prendre place, l'exposition de Lyon la fournit à souhait.

« Et je me permets de la signaler à l'entrepreneuse Belgique. »

Nous relevons, d'autre part, dans un grand nombre de journaux espagnols, l'*Imparcial*, de Madrid; la *Union Vasco-Navarra* et le *Noticiero Bilbaino*, de Bilbao; l'*Adelanto*, de Salamanque; la *Correspondancia de Espana*, de Madrid; la *Republica* et *El Diario*, de Bilbao, des articles où l'Exposition de Lyon est annoncée et commentée très favorablement.

On peut déjà compter sur une grande affluence d'exposants et de visiteurs espagnols.

## A NOS ABONNÉS

Sur la demande très justifiée de beaucoup de nos abonnés qui se plaignent de l'état dans lequel le service de la poste leur remet le journal, nous envoyons — dès ce numéro — le Bulletin officiel de l'Exposition sous une enveloppe, qui permettra à nos abonnés de pouvoir conserver intacte la collection du Bulletin officiel de l'Exposition.

Nous leur rappelons d'ailleurs que nous tenons à leur disposition au prix de 5 francs à Lyon et 6 francs pour le dehors, de très belles couvertures toiles avec fers dorés pour conserver la collection du journal qui formera un souvenir intéressant de l'Exposition de Lyon.

## PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Sur la demande du Conseil supérieur de l'Exposition, toutes les grandes Compagnies de chemins de fer français, reconnaissant l'Exposition de Lyon comme une œuvre d'intérêt public, ont accordé de grands avantages spéciaux pour le transport de tous les colis destinés à l'Exposition.

On pourra, dans quelques jours, se procurer des tarifs réduits et spéciaux aux bureaux du Conseil supérieur de l'Exposition.

\*\*

Dans sa séance du mardi, 5 décembre, le Conseil municipal de Lyon a voté un crédit de 18,000 francs pour l'installation des ateliers où sera établie la *Monographie de la Soie* à l'Exposition de 1894.

\*\*

L'Exposition de la Navigation et du Sauvetage nous réserve des surprises.

Au nombre de ces surprises, nous pouvons déjà signaler la reconstitution de l'*Histoire du Sauvetage*, qui vient d'être décidée par l'Administration.

Cette reconstitution entraînera l'exhibition

d'une collection remarquable et nombreuse de vieux pavillons qui jusqu'ici n'avaient jamais été réunis.

La monographie complète du sauvetage ne peut manquer d'offrir un réel intérêt dans notre ville surtout où la navigation fluviale n'a jamais cessé d'être en honneur.

\*\*

La Chambre syndicale des maîtres-coiffeurs porte à la connaissance de la corporation que les adhésions pour l'exposition collective donnant droit de participation à la subvention de 1.000 francs allouée par la Chambre de commerce seront reçues jusqu'au 25 courant chez M. Sanlaville, place de la Comédie, 25, ou au siège de la Chambre syndicale, rue des Quatre-Chapeaux, 13, par lettre affranchie.

## Nouvelles aux Œufs RIVOIRE & CARRET

### BULLETIN FINANCIER

**Fonds d'Etats.** — La tendance à la hausse semble s'accroître, même pour les fonds italiens et espagnols qui, jusqu'à présent, avaient résisté au mouvement.

Les rentes Austro-Hongroises montent, c'est un signe favorable pour l'ensemble des marchés Européens. Cette hausse semble être produite par le groupe Rothschild, qui négocie la continuation des opérations de la Valuta.

Les Fonds Russes et surtout le 3 % que nous avons recommandé, sont très fermes. Les Consolidés 4 % ont atteint de nouveau le pair, et le 3 % 1891 a progressé de 81, 85, prix auquel nous le laissons, il y a huit jours, à fr. 83,60.

Les Rentes Turques, les obligations Douanes et Priorité sont toujours l'objet de placements d'appoint de la part de l'épargne.

Au milieu des aspirations à des cours meilleurs que manifestent les fonds d'Etats à finances avariées, seuls les Fonds Portugais restent faibles, délaissés et suspectés. Décidément, le gouvernement ne tient nullement à les voir s'améliorer; c'est, paraît-il, le moindre de ses soucis, et s'il a quelque ambition, ce n'est pas celle-ci. La confiance appelle le crédit, et le gouvernement fait tout pour la détruire, dans ses agissements envers les créanciers de ses chemins de fer. N'est-ce pas un signe caractéristique et vraiment symptomatique de voir une obligation comme celle des Tabacs Portugais, garantie par un gage solide, cotée 322 pour fr. 22,50 de revenu.

**Obligations.** — A défaut de placements nouveaux présentant toute sécurité, les disponibilités continuent à se porter sur les obligations du Crédit Foncier et de nos grandes lignes de Chemins de fer; toutefois le cours de ces titres n'a pas fait de progrès sensibles depuis la semaine passée.

Les Lombardes ont retrouvé leur stabilité aux environs de 307. Les Autrichiennes n'ont pas varié à 418, malgré une hausse assez importante des actions. Ce titre est recommandable.

L'attention est toujours portée sur les obligations Espagnoles. Pour remédier aux difficultés actuelles, on admet généralement que la suppression de l'amortissement, pendant la période de crise, est le système qui serait le plus pratique et nécessiterait le moins de formalités; les pourparlers à cet égard continuent avec le gouvernement.

Le groupe Portugais reste lourd en attendant

la solution toujours attendue. M. Leroy-Beaulieu, dans sa Revue de la Bourse, dit qu'il n'omettra aucun effort pour que les puissances Européennes interviennent.

L'obligation Dombrowa est plutôt demandée à 509, et la Briansk à 495.

La Coronada cote 451 sans affaires.

Les Forges d'Alais sont à 505, avec un coupon de 10 francs à détacher en janvier.

Les Verreries Richarme sont toujours recherchées à 508.

Les Cuivres de Lyon-Mâcon restent au prix antérieurement coté de 438,50.

Les obligations Horme ont eu quelques demandes à 330 et 342.

Il y a eu de gros achats en valeurs Egyptiennes, et tous les prix sont en amélioration.

Les Cuba sont délaissées pour le moment.

**Houillères, Forges, Acieries et Ateliers de Construction du Creusot.** — (Schneider et C<sup>ie</sup>), capital: 27 millions. — Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 30 novembre 1893.

Dividende: 100 francs payables par moitié le 15 décembre 1893 et le 15 juin 1894. Le montant net du coupon n° 40 sera payable le 15 décembre 1893, impôt déduit, à raison de fr. 46,18 pour les actions au porteur, et de 48 francs pour les actions nominatives.

**Société Anonyme des Forges et Acieries de Huta-Bankowa à Dombrowa.** (Pologne Russe), capital 6.300.000 fr. — L'assemblée annuelle de cette Société s'est tenue le 28 novembre écoulé, sous la présidence de M. J. Bonnardel. L'exercice 1892-1893, a donné des résultats qui, sans modifier en quoi que ce soit les traditions de prudence du Conseil d'administration, lui ont permis de proposer un dividende supérieur de 5 francs à celui de l'exercice précédent. La production et la vente ont encore progressé pendant cet exercice. Le prix de revient s'est également amélioré. En même temps se manifestait un relèvement des prix de vente des produits plus spéciaux (tôles et fers marchands.) Ces deux faits expliquent l'accroissement du bénéfice et la bonne situation dont témoigne le bilan au 30 juin 1893.

Après avoir couvert les dépenses des travaux de l'exercice, pourvu à toutes les charges, y compris l'amortissement du capital qui a reçu une dotation de 500.000 roubles, les bénéfices nets de l'exercice 1892-1893, s'élèvent à R. 412.245 52 auxquels il faut ajouter R. 8.415,25 de l'exercice précédent.

|                     |            |
|---------------------|------------|
| 8.415 25            | 8.415 25   |
| soit au total . . . | 420.660 77 |

Extraits de la Revue hebdomadaire, de **MM. E.-M. Cottet et C<sup>ie</sup>**, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

## REVUE DES SPECTACLES

### Grand-Théâtre.

Une très intéressante reprise des *Huguenots* a été donnée, mardi soir, au Grand-Théâtre.

La nouvelle distribution du vieil opéra de Meyerbeer avait suffi pour attirer la foule: des stalles aux quatrièmes galeries, la salle était absolument comble.

La plupart des interprètes avaient fait leurs preuves déjà dans leurs rôles respectifs: M<sup>me</sup> Fiérens a été certainement la triompha-

trice de la soirée, elle a donné au rôle de Valentine, toute la passion et toute l'ardeur qu'il comporte. Sa voix étendue et sonore a fait véritablement merveille.

A côté d'elle, M. Affre abordait, pour la première fois, le rôle de Raoul.

On a pu naguère, et avec quelque raison, reprocher à la Direction d'avoir fait interpréter à cet excellent ténor de demi-caractère un rôle comme celui d'Arnold de *Guillaume Tell*, rôle qui exige, à certains passages, une force exceptionnelle. Ce reproche ne saurait subsister pour le personnage de Raoul, dans lequel M. Affre a pu montrer tout le charme et toute la souplesse d'une voix qu'il conduit avec une justesse et un style irréprochables.

M. Boudouresque — On l'a dit et nous pouvons le répéter — est l'idole des Lyonnais, artiste accompli, comédien sûr de lui et de ses effets, chanteur consommé, il lui a suffi de se montrer dans le rôle de Marcel pour recueillir les ovations d'une salle où il ne compte que des amis et des admirateurs.

M. Delvoye (Nevers) et M. Seintein (Saint-Bris) complétaient l'ensemble : ils ont été convenables.

M<sup>lle</sup> Candelon, à qui on ne peut cependant refuser un style correct et des qualités appréciables n'a pas eu — dans l'emploi de la Reine Marguerite — toutes les sympathies du public, en revanche, M<sup>lle</sup> Lyven a su se faire applaudir sous le pourpoint élégant du page Urbain.

Nous sommes — en toute justice — tenus à faire des réserves pour les chœurs qui ont montré quelques défaillances.

Ajoutez que l'orchestre a été excellent, comme toujours, le ballet bien ordonné, la mise en scène rehaussée par des costumes neufs et l'exhibition d'un décor nouveau, c'est à dire que la reprise des *Huguenots* assure à la Direction une série de fructueuses soirées.

**Théâtre des Célestins.**

La direction de notre second scène met à profit la vogue persistante et parfaitement justifiée, du reste, du *Sous-Préfet de Château-Buzard*, pour répéter les deux pièces qui — à des titres différents — obtiennent en ce moment, à Paris, le plus de succès : *Leurs Gigolettes*, de MM. Meilhac et Saint-Albin, jouée au Palais-Royal, et *La Provinciale*, de MM. Paul Alexis et Giacosa, représentée au Vaudeville.

Si l'on en jugeait par le titre, le sujet de *Leurs Gigolettes* devrait être plus qu'égrillard, il n'en est rien, et l'action qui se déroule pendant quatre actes, montre une fois de plus que le titre ne fait rien à la chose.

Cette action ne languit pas, M. Meilhac, on le sait, est passé maître dans l'art de faire manœuvrer ses personnages : il n'y a pas un rôle inutile dans la pièce, tous sont intéressants et tous concourent à un ensemble parfait.

*La Provinciale*, si mal nommée, puisque l'action se passe... où l'on veut, est une sorte de mélodrame sentimental et romantique, accommodé selon la rhétorique du Théâtre-Libre.

**SATIN PAPIER-CIGARETTE**  
Le plus fin : Donc le meilleur.  
Cahier vergé pour amateurs.  
Cahier gommé p. cigarettes d'avance  
**BOIS FRÈRES, Lyon.**

**FLEURS** POUR MODES  
Maison de Gros  
PARURES DE MARIÉES  
Plantes d'appartement  
ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES

V<sup>o</sup> Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

**OUTILLAGE** pour AMATEURS et INDUSTRIELS  
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE  
Fusils de TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIERIES, etc.  
Outils de toutes sortes. Boîtes d'Outils.  
Tarif-Album, plus de 300 pages, 1,000 gravures  
FRANCO contre 65 Centimes

**BICYCLETTES-TIERSOT**  
MACHINES de 1<sup>er</sup> ORDRE et tous Accessoires.  
TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE  
A. TIERSOT, B<sup>o</sup>, 16, rue des Gravilliers, PARIS  
USINE A COULOMMIERS.

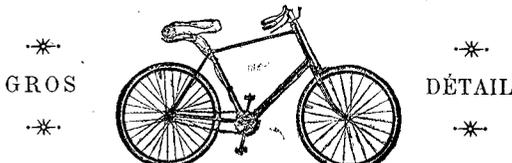
Eviter les contrefaçons  
**CHOCOLAT MENIER**  
Exiger le véritable nom

Obtention, Exploitation et Vente de  
**BREVETS D'INVENTION**  
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de Marques de Fabrique. — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS  
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

Grande Fabrique de Vélocipèdes  
**P. FAGEOT AINÉ**  
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.  
47-49, Boulevard du Nord, 51-53  
— LYON —  
IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour tous industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

**J. SAMBET**  
Place de la Miséricorde, 12  
LYON  
Fournisseur des Hôpitaux

**PRODUITS AU GLUTEN**  
Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison à domicile et Expéditions

CUISSON TOUS LES JOURS

**G<sup>DE</sup> BRASSERIE FAURE**

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2<sup>50</sup> — DINERS 3<sup>00</sup>

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

**CHABLY** APÉRITIF  
DIGESTIF  
au Kina Calissaya  
et Vina Français  
VENTE EN GROS  
C. DESPLACES  
LYON

**Photographie VICTOIRE**

22, rue Saint-Pierre, au 1<sup>er</sup>

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

**KODACK, PELLICULES & PAPIER**

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

Manufacture de Chaussures

**G<sup>o</sup> LEPLANT & E<sup>o</sup> CRÈS**

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.  
LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE :

Lyon — Marseille — Bordeaux — Toulouse — Saint-Etienne

SUCCURSALES DE LYON :

**CORDONNERIE GÉNÉRALE**

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

**AU PHÉNIX**

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE

48, rue la République

**CORDONNERIE SPÉCIALE**

4, rue Saint-Pierre

GROS ET DÉTAIL

Commission — Exportation

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

**ÉLECTRICITÉ**

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc<sup>o</sup> Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière  
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

**ALAMBIC VERMOREL**

demandez notice et tarif à

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

**CONSERVATEUR DES VINS**

Nous rappelons aux viticulteurs que le meilleur moyen d'éviter casse, tourne, amertume, filage, etc., est l'emploi du **Conservateur Robin**, qui facilite la clarification, le met à l'abri des fermentations secondaires, et l'empêche de se casser et de se troubler. Il améliore le vin, prévient ses maladies et lui donne une solidité et un brillant remarquables.

25 à 50 gr. par hect. vin rouge ou blanc.

Le kil : 10 fr. (franco pour 3 kil).

La boîte de 250 gr. : 3 fr. (franco-poste).

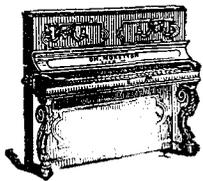
Adresser les demandes, avec mandat-poste, à **M. ROBIN**, pharmacien-chimiste, à Tournus (S.-et-L.). — Not<sup>o</sup> franco.

# PIANOS

Ancienne Maison VIENNET  
**CH. MORETTON & C<sup>IE</sup>, Succ<sup>RS</sup>**

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE  
au comptant  
et  
à crédit



Location.  
Accords.  
Réparations.  
Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ



## LE VIN D'OR

*Apéritif*  
A BASE DE QUINQUINA  
MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE  
*Louis Ferber & Fils*  
LYON

## CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

## MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M<sup>me</sup> Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

## AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR  
42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES  
LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,  
Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

MANUFACTURE D'APPAREILS  
POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ  
*Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries*

## BUGNOD & GARNIER

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ  
Depuis 250 francs.  
CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des  
**LAMPES GAZO-MULTIPLEX**  
Magasin d'Exposition et de Vente : place des Terreaux, 2

# GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. - Appartements depuis 2 fr. LYON

## G<sup>de</sup> BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même  
SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1<sup>er</sup> ORDRE

**Grande Salle pour Noces et Banquets**

SALONS PARTICULIERS

## CABINET D'EXPERTISES

**Alfred JAMME**  
*Architecte expert, Juré*

Rue Remparts-d'Ainay, 11, Lyon.

Sinistres, Incendies, Expropriations.

## HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf

**PRIX MODÉRÉS**

SPÉCIALITÉ DE

## POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

**Maison Roustan**

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1<sup>er</sup>, Lyon

Exposition de Lyon 1894

## AGENCE MÉJEAN ET C<sup>IE</sup>

6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

## LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

OFFICE DES  
**BREVETS D'INVENTION**  
Français et Etrangers

(Ancien Cabinet J. FEULLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

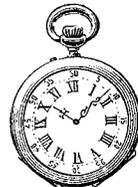
**P. BROCARD**

*Ingénieur, Expert près les Tribunaux*  
34, rue Ferrandière, Lyon

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

## HORLOGERIE DE PRÉCISION

**Ch. BRISEBARD**, fabricant à Besançon (Doubs)



MÉDAILLE de BRONZE — Paris 1889  
MÉDAILLE d'ARGENT — Besançon 1893  
MÉDAILLE d'OR — Monaco 1893

Montres en tous genres, garantie de 2 à 10 ans; Chronomètres, Chronographes, Tachymètres pour employés de chemins de fer, Montres non magnétique, etc., etc.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

## OR-EXPRESS

Pour dorer soi-même au Pinceau

tous les objets et entre autres, cadres de Glaces ou de Tableaux, Vases, Pendules, Ornaments d'église, Statuettes, Meubles de fantaisie, Baguettes de tentures, etc.

On peut aussi faire l'application sur tous les matériaux et tous les métaux.

Cet or est préparé en poudre, d'une manière scientifique et par les procédés les plus perfectionnés; après application, cette mixture qui sèche en 5 à 6 minutes produit absolument l'effet de l'or.

La boîte contient deux flacons d'or-express, un flacon de fixatif spécial, un plateau en métal, un pinceau et un mode d'emploi.

**Prix : 2 francs**

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon

## HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

## SEIGLE-GOUJON — LYON

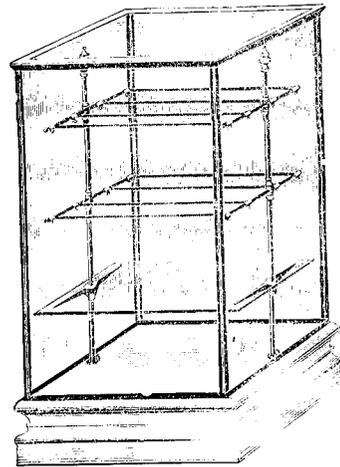
*Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.*

Fournisseur des C<sup>ies</sup> de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.



SPÉCIALITÉ

## VITRINES

ET ÉTALAGES

Pour Exposants

SUR DEMANDE

Plans et Devis

MAISON GRANDCHAMP

36, Rue de la Gare

VILLEURBANNE

DÉPOT

6, Rue Jean-de-Tournes

# AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

6006. — Imp. L. Delaroche & C<sup>ie</sup>, place de la Charité, Lyon.